CONSEIL DU 1^{er} ARRONDISSEMENT

Séance du mardi 24 juin 2019

COMPTE-RENDU

PRÉSENTS

M. Jean-François LEGARET,
M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON,
Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA,
M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE,
Mme Catherine SALVADOR, Mme Michèle HAEGY,
Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE

EXCUSES

M. Marc MUTTI (donne pouvoir à M. Jean-François LEGARET à compter du projet de délibération 27 jusqu'à la fin de la séance)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} Arrondissement

* * * * * * * * *

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Désigne à l'unanimité, sur proposition de M. Jean-François LEGARET, Mme Catherine SALVADOR et Mme Catherine TRONCA qualité de secrétaires de séance

Adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 28 mai 2019

Adopte à l'unanimité le recours à la procédure d'urgence pour l'examen du projet de délibération 2019 DVD 71 - 2-14 rue Duphot (1^{er}) - Convention d'occupation du domaine public routier pour la construction et l'exploitation d'une galerie souterraine avec la société CHANEL

Adopte à l'unanimité la délibération portant réaffectation des reports de crédits des Conseils de quartier **Adopte** le Budget supplémentaire 2019 de l'Etat spécial du 1^{er} Arrondissement, par 9 voix Pour (M. Jean-François LEGARET, M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON, M. Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE, Mme Catherine SALVADOR, Mme Michèle HAEGY) et 2 abstentions (Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE)

Donne un avis défavorable sur le projet de délibération 2019 DAE 212 - Subventions de fonctionnement (700.000 €) et avenant à la convention avec le Forum des Images (1^{er}), par 4 voix Contre (M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Martine FIGUEROA, Mme Josy POSINE, Mme Michèle HAEGY), 3 voix Pour (M. Marc MUTTI, Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE) et 3 abstentions (Mme Catherine MATHON, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Catherine SALVADOR), au motif que le Conseil d'arrondissement entend protester contre la volonté du Forum des images de proposer à l'école de la Sourdière de lui facturer la mise à disposition d'une salle, ce qui a obligé l'école à annuler une manifestation.

M. Jean-François LEGARET ne prend pas part au vote sur ce projet de délibération, en sa qualité d'administrateur du Forum des images

Prend acte du départ de M. Marc MUTTI, qui donne procuration à M. Jean-François LEGARET jusqu'à la fin de la séance

Donne un avis défavorable sur le projet de délibération 2019 DAC 27 - Subvention (1.130.000 €) et avenant à convention avec l'association La Place – Centre culturel hip hop (1^{er}), par 7 voix Contre (M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON, M. Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE, Mme Michèle HAEGY), 2 voix Pour (Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE) et 1 abstention (Mme Catherine SALVADOR), au motif qu'en dépit des demandes réitérées des élus du 1^{er} arrondissement de mettre en place avec l'association La Place des manifestations à destination des jeunes du 1^{er}, celle-ci n'a jamais donné suite à ces demandes. M. Jean-François LEGARET ne prend pas part au vote sur ce projet de délibération, en sa qualité d'administrateur de cette association

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 60 - Subventions (3.615.574 €), avenant à convention pour l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (8ème), et conventions avec treize théâtres parisiens membres de l'ASTP

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 140 - Subvention (14.500.000 €) et avenant avec l'association Théâtre Musical de Paris (1^{er}). M. Jean-François LEGARET ne prend pas part au vote sur ce projet de délibération, en sa qualité d'administrateur du Théâtre du Châtelet

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 270 - Subventions (168.750 €) à 26 associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et 3 avenants à convention

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 343 - Subvention d'équipement (10.000 €) et avenant avec l'association Le Musée en Herbe (1^{er})

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 350 - Subvention (4.000 €) à l'association Les Chanteurs de Saint-Eustache (1^{er})

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAC 393 - Subvention (2.417.500 €) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (1^{er})

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DAE 239 - Attribution d'indemnités exceptionnelles aux kiosquiers de presse parisiens (26 788 €) et conventions avec les kiosquiers dont les édicules ont été renouvelés

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASCO 27 - Collèges publics parisiens - Convention relative aux modalités d'exercice des compétences de la Ville de Paris et des collèges **Donne un avis favorable** à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASCO 88 - Caisses des Écoles-Convention triennale de mise à disposition de moyens et de services entre la Ville de Paris et les Caisses des Écoles

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASES 71 - Renouvellement de la convention tripartite des E.S.I conclue entre La Ville de Paris, l'État et la RATP et des conventions bilatérales, subventions pour 13 E.S.I

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASES 80 - Subventions (147 200 €) à 16 associations et conventions avec 3 d'entre elles pour leurs actions culturelles en direction des personnes handicapées

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DASES 129 - Subventions $(48\ 950\ \mbox{\ensuremath{\mathfrak{e}}})$ à 10 associations et avenant avec l'une d'entre elles pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019

Donne un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération 2019 DDCT 75 - Subvention au titre des fonds du Maire du 1^{er} arrondissement (7.873 €) au "Comité municipal d'animation culturelle du 1^{er} arrondissement"

Prend acte de la communication 2019 DEVE 66 - Communication portant sur l'état des lieux des contenants alimentaires en plastique dans la restauration collective municipale parisienne

Donne un avis favorable sur le projet de délibération 2019 DLH 107 - Conférence du logement de Paris - Présentation des orientations stratégiques, par 2 voix Pour (Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE) et 9 abstentions (M. Jean-François LEGARET, M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON, M. Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE, Mme Catherine SALVADOR, Mme Michèle HAEGY)

Donne un avis favorable à l'unanimité le projet de délibération 2019 DPE 10 - Subvention (17.600 €) et convention avec l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour la réalisation d'une seconde édition d'un défi famille "zéro déchet"

Ne se prononce à l'unanimité de 11 abstentions sur le projet de délibération 2019 DVD 71 - 2-14 rue Duphot (1^{er}) - Convention d'occupation du domaine public routier pour la construction et l'exploitation d'une galerie souterraine avec la société CHANEL

Accepte à l'unanimité de se saisir séance tenante d'un Vœu présenté par M. Baptiste BOUSSARD

Adopte le Vœu présenté par M. Baptiste BOUSSARD, par lequel le Conseil du 1^{er} Arrondissement émet le vœu que la Maire de Paris prenne par arrêté la décision de restaurer le sens de la circulation de la rue du Pont-Neuf, dans le sens sud/nord, entre le quai de la Mégisserie et la rue de Rivoli, par 9 voix Pour (M. Jean-François LEGARET, M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON, M. Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE, Mme Catherine SALVADOR, Mme Michèle HAEGY) et 2 voix Contre (Mme Catherine TRONCA, Mme Françoise FILOCHE)

Accepte à l'unanimité de se saisir séance tenante d'un Vœu présenté par M. Baptiste BOUSSARD

Adopte le Vœu présenté par M. Baptiste BOUSSARD, par lequel le Conseil du 1^{er} Arrondissement émet le vœu que le Jardin des Halles / Jardin Nelson Mandela soit "sacralisé" comme un lieu de repos et que la Ville de Paris renonce à multiplier les animations sonores intempestives pour les riverains ; et que la Maire de Paris et le Préfet de police prennent chacun, en considération de leurs pouvoirs respectifs, les mesures imposées par les textes, pour restaurer la tranquillité des riverains des Halles, par 9 voix Pour (M. Jean-François LEGARET, M. Emmanuel CALDAGUES, Mme Catherine MATHON, M. Marc MUTTI, Mme Martine FIGUEROA, M. Baptiste BOUSSARD, Mme Josy POSINE, Mme Catherine SALVADOR, Mme Michèle HAEGY), 1 voix Contre (Mme Françoise FILOCHE) et 1 abstention (Mme Catherine TRONCA)

Valide les candidatures de Mme Marion LOISEL au Conseil de quartier les Halles

La séance est levée à 20h25

Jean-François LEGARET

Maire du 1^{er} arrondissement